

Sandweiler, le 24 février 2017

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prie les membres du Conseil Communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du Conseil Communal, qui aura lieu dans la mairie à Sandweiler, **le jeudi 2 mars 2017 à 16h00.**

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Plan d'aménagement particulier(PAP) « An de Betschend »
3. Projet définitif détaillé(PDD) et devis estimatif détaillé – Infrastructures scolaires et d'accueil, sises rue Nicolas Welter à Sandweiler
4. Acte notarié No.2017/0311 - Cession gratuite
5. Convention de l'année 2017 de l'office social « Iewëschte Syrdall »
6. Devis estimatifs et demandes de subside pour le mise en état de la voirie rurale à Sandweiler – Lieux-dits « An de Braken » et « Neimillen »
7. Vote d'un crédit supplémentaire – Remplacement de la camionnette du préposé forestier du triage de Contern
8. Questions des conseillers et du public

Séance non publique

9. Prime de chef d'équipe pour un salarié à tâche manuelle
10. Promotion d'un fonctionnaire au grade 13

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

**Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins,
Le Bourgmestre, Le Secrétaire,**

